

TF
31

CORRESPONDANCE

(192.)

Concernant l'embranchement de la Rivière-du-Loup, chemin de fer Grand-Tronc, déposée sur le bureau de la Chambre des Communes par l'honorable ministre des travaux publics.

(No. 19,006.)

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

OTTAWA, 4 février 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que mon évaluation des frais de construction d'une ligne de chemin de fer entre la Rivière-du-Loup et la Jonction de la Chaudière, distance de 118 milles, est de \$1,534,000, la ligne devant avoir des rails d'acier et des ponts en fer et être un chemin de première classe sous tous rapports.

Me basant sur l'inspection que j'ai faite, au mois de juillet 1876, de l'embranchement de la Rivière-du-Loup, chemin de fer Grand-Tronc, j'estime à \$507,200 les frais actuels de réparations; cependant, il faut se rappeler qu'un trafic considérable est passé sur la ligne durant les deux dernières années et demie, période pendant laquelle l'entretien de la ligne paraît avoir été très négligé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. F. BRAUN, écr.,

Secrétaire, ministère des travaux publics.

COLLINGWOOD SCHREIBER.